



## **LA DIRECTION ECOUTE, MAIS N'ENTEND PAS ! TOUS AU SIEGE SOCIAL LE 6 MARS 2024 A 9 HEURES !**

Les salariés de la plateforme de Saint-Georges d'Espéranche (38) sont venus par dizaines au Siège social de Conforama, à Lognes (77) le jeudi 29 février 2024. Ils ont clamé leur colère face au PSE boursier qui va décimer 78 d'entre eux et aux mesures nettement insuffisantes proposées par la direction. A leur demande, le DRH les a écoutés et a dit prendre conscience de leur désarroi.

A la reprise de la négociation avec les organisations syndicales, force est de constater que les salariés n'ont pas vraiment été entendus puisque la direction ose proposer un montant d'indemnité supra-légale de ... 20 000 € pour les salariés licenciés, très peu différent du montant initial qui était de ¼ de mois de salaire par année d'ancienneté, et très inférieur aux revendications des salariés... et aux moyens du groupe LUTZ !

Devant ce nouvel affront, les salariés de la plateforme poursuivent leur grève et reviendront au Siège social le mercredi 6 mars 2024, à l'occasion de la 4<sup>ème</sup> réunion de « négociation ».

**Nous appelons à nouveau tous les Camarades et tous les salariés à manifester leur colère devant le Siège social, à Lognes, le mercredi 6 mars 2024 à 9 heures, pour exiger des mesures de licenciement en corrélation avec les moyens du groupes Lutz.**